

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/02/2021

Dossier complet le :

25/02/2021

N° d'enregistrement :

2021-10785

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE HOURTIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JEAN-MARC SIGNORET, MARIE DE HOURTIN

RCS / SIRET

1 2 3 3 0 2 0 3 7 0 0 0 1 4

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47°)	DEFRICHEMENT D'UNE SUPERFICIE DE 1 HA 53 (terrain en coupe rase depuis plus de deux ans - pas de boisement sur cette parcelle)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

CREATION D'UN CIMETIERE

4.2 Objectifs du projet

Considérant que, dans le cimetière actuel, la Commune ne dispose plus de nombre d'emplacements (pleine terre et caveau) suffisants pour couvrir les besoins et qu'elle a l'obligation légale d'inhumer toute personne décédée sur son territoire, le Conseil Municipal a décidé la création d'un nouveau cimetière sur la parcelle communale AV 801. (délibérations du 05/09/2019 et du 08/04/2020);

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé en 4 ou 5 tranches.

Terrain en coupe rase

La surface aménagée est de 12 500 m² hors parking.

des emplacements pleine terre à prévoir au besoin sur le nouveau cimetière, les eaux pluviales seront évacuées par drainage permanent de la parcelle.

Selon l'étude hydrogéologique, des îlots surelevés devront être réalisés pour la création d'emplacements pleine terre. Ils seront stabilisés sur le pourtout par des caveaux qui serviront de mur de soutènement.

Phase travaux :

- Bornage et installation chantier,
- Travaux préparatoires : décapage terrain naturel /terrassement cubature déblaiement,
- Aménagement voirie : pose de bordures, allées principales en enrobée bicouche, allées secondaires en pavés drainants,
- Aménagement funéraire -Zone d'inhumation (caveaux 2 et 4 places, ossuaire, caveau d'attente)
- Aménagement funéraire - Zone cinéraire (champ d'urne avec dalle, stèle, espace souvenir et support mémoire, jardin de souvenir et table de cérémonie),
- Aménagement des Espaces verts,
- Réseaux (point d'eau - évacuation de eaux pluviales),
- Aménagements divers intérieur (zones déchets),
- Aménagements divers extérieur (parking, entrée, haie),
- Clôtures extérieures du cimetière.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Positionner caveaux et tombes,
- inhumation des corps en pleine terre,
- pose de monuments funéraires,
- intervention des Pompes Funébres ainsi que des marbriers,
- visites des administrés lors des obsèques et pour se recueillir

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
-Superficie à défricher	1 ha 53
-Superficie totale de la parcelle	29 ha 20 ca 00

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"Pey Blanc"
33990 HOURTIN

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR - Arrêté préfectoral du 18/02/2019
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté portant classement sonore des voies interurbaines du département de la Gironde non prise en compte par l'arrêté du 30/01/2003, en date du 06/02/2011.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRIF approuvé par arrêté préfectoral du 30/03/2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir étude hydrogéologique page 21/34 - encadré paragraphe 2.6
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 est à 1km 5 au Sud
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit est à 800 m (site inscrit des Etangs Girondins) Le site classé "Rives de l'Etang de Carcans-Hourtin" et "Etangs Girondins Carcans-Hourtin-Lacanau et Landais-Blanc, Leon, Noir, Yrieux" à 3 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les allées secondaires seront en pavés drainants.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un terrassement va être réalisé sur la parcelle
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les voiries feront l'objet d'apport de matériaux nouveaux (graviers)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	creation d'un cimetière
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 est à 1 5 km au Sud du projet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forestier Pour rappel la Commune de HOURTIN a une superficie de 22 000 ha avec plus de 15 000 ha de forêt
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRIF
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Décomposition des corps
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	déplacements mineurs lors des cérémonies.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décomposition des corps avec émanation de gaz mineurs.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décomposition des corps avec émanation de gaz mineurs.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décomposition des cercueils

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	création d'un cimetière

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

voir documents ci-joints :

- " Etude préalable à l'implantation d'un cimetière",
- Esquisse 2,
- Programme analyse du site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Demande de dispense : la gestion d'un cimetière est une obligation réglementaire.

Aujourd'hui le traitement des cimetières met tout en oeuvre pour minimiser l'impact sur l'environnement.

Notre situation est critique, la Commune n'est plus en capacité de répondre aux exigences réglementaires. Elle ne dispose plus du nombre d'emplacements suffisants pour couvrir les besoins d'une année malgré la mise en oeuvre de solutions susceptibles de récupérer des concessions.

Les résultats des études préliminaires menées par la Société ELABOR ont mis en évidence la nécessité d'aménager une surface supplémentaire de 11 410 m² pour subvenir aux besoins des cinquante prochaines années.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Etude Préalable à l'implantation d'un cimetière, - Esquisse, - Délibérations du Conseil Municipal du 05/09/2019, du 08/04/2019 et du 11/12/2020, - Note pour la création, l'extension, la restructuration de cimetière.


9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à HOURTIN

le, 15/02/2021

Signature 
Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET



Localisation du site



Hourtin est une commune française située dans les Landes du Médoc, dans le département de la Gironde en région Occitanie.

La population s'élève à 3 490 habitants d'après les derniers recensements en 2015.

Hourtin bénéficie de la proximité de Lesparre-Médoc et se situe à 1h30 de Bordeaux. Le cimetière communal quant à lui se trouve au Nord-Est du centre ville, rue Cantelaude.



Parcelles et surfaces



Le cimetière actuel est composé de la section cadastrale 000 AX n°1 de 7 447 m². Conformément à l'Enquête Analyse et Détermination de Surface, la parcelle sur laquelle sera implanté le nouveau cimetière sera la partie Nord de la section cadastrale 000 AV n°801 d'environ 15 000 m².



La commune fait face à un manque d'emplacements d'inhumation. L'organisation actuelle du cimetière ne permet pas d'occuper convenablement l'espace et de répondre au besoin d'emplacements. Pour une gestion précise des échéances des concessions sur l'ensemble du site, le dimensionnement de cette création doit vous permettre d'éviter toute nouvelle extension.

Les deux projets énoncés plus loin peuvent être phasés par souci de gestion financière. Au stade de l'esquisse, nous vous proposons des projets toutes options. Nous sommes à votre disposition afin de vous aider à prioriser et phaser vos travaux.

Aspect du site

La parcelle AV 801 destinée au projet d'implantation du nouveau cimetière se situe à l'Est du centre-ville d'Hourtin, en dehors de la ville au sein de la forêt communale.



L'accès à la parcelle se fait via la route Pey-Blanc. Il est également possible d'avoir accès au terrain par le chemin d'accès à l'Ouest de celle-ci. Ce chemin fait partie du projet de contournement Est du Bourg et sera dans le futur amené à représenter un axe principal.